

25 janvier 2005

05.107
ad 05.007

Postulat du groupe socialiste

Protection de la nature

Pour donner vigueur à la conception directrice cantonale de la protection de la nature (CDPN), le Conseil d'Etat est invité à soumettre au Grand Conseil un rapport qui propose:

- des moyens suffisants pour mener à bien les intentions définies dans la CDPN, notamment un soutien à la mise en place des réseaux biologiques dans le paysage rural;
- de développer le principe des contrats-nature entre les différents partenaires;
- de définir des objectifs quantitatifs basés sur des bio-indicateurs aisément mesurables qui permettront de juger si la politique menée est efficace ou non en ce qui concerne le maintien de la biodiversité dans notre canton.

Signataires: Frédéric Cuche, M. Debély, O. Duvoisin, C. Borel, François Cuche, P. Bonhôte, M.-L. Meyer, J.-N. Karakash, V. Houlmann, M. Giovannini, G.-A. Kohli, J.-C. Berger, F. Berthoud, R. Jeanneret, G. Spoletini, J. Oesch, A. Laurent, A. Tissot Schulthess, M. Guillaume-Gentil-Henry et G. Ory.